

EXEMPLE NON EXHAUSTIF DEVANT ETRE ADAPTE AUX STRUCTURES ORGANISATIONNELLES DE CHAQUE COMMUNE

Matrice simplifiée des contrôles clés

Processus: subventions

Département/service

Date : (date de la version actuelle)

Version : (numéros de la version actuelle)

Responsable : (resp. mise à jour de ce processus)

Activité	Risque	Objectif du contrôle	Description du contrôle (qui, quoi, comment)	Resp. contrôle (fonction)
Octroi des subventions aux personnes physiques	Inégalité de traitement	S'assurer que toutes les subventions sont approuvées par une personne autorisée	Pour chaque domaine (social, culture, etc.), l'octroi des subventions est défini dans une procédure indiquant les critères d'attribution, les documents à recevoir, les modalités d'analyse des dossiers.	(*)
	Versement de subventions indues	S'assurer que les dossiers sont correctement analysés et documentés	Le responsable du domaine concerné effectue des contrôles par sondage des dossiers de subventions attribuées. Le responsable effectue également un contrôle du bon emploi de la subvention sur la base des documents à recevoir (rapport d'activité, comptes détaillés, etc.). Une vérification de vraisemblance est systématiquement effectuée lors d'un renouvellement pour identifier les éventuels indices de fraude.	
	Utilisation induue des subventions allouées par les bénéficiaires	S'assurer que les subventions ne sont pas indûment perçues et/ou utilisées par le subventionné		
Octroi des subventions aux personnes morales et aux associations	Inégalité de traitement	S'assurer que les subventions ne sont pas indûment perçues par le subventionné (utilisation effective et besoins effectifs)	Pour chaque domaine (social, culture, etc.) l'octroi des subventions est défini dans une procédure indiquant les critères d'attribution, les documents à recevoir, les modalités d'analyse des dossiers. Les subventions importantes sont attribuées dans le cadre d'un contrat de prestations qui prévoit un suivi annuel des objectifs et, suivant les cas, une révision des comptes par un fiduciaire.	(*)
	Versement de subventions indues	S'assurer que les conventions d'objectifs et les comptes sont formellement analysés par une personne du service financier	Le responsable du service concerné vérifie que la procédure est bien respectée. Il effectue des contrôles par sondage des dossiers de subventions attribuées. Il effectue également un contrôle du bon emploi de la subvention sur la base des documents à recevoir (rapport d'activité, comptes détaillés, etc.). Une vérification de vraisemblance est systématiquement effectuée lors d'un renouvellement pour identifier les éventuels indices de fraude.	
	Utilisation induue des subventions allouées par les bénéficiaires			
Comptabilisation des subventions	Non-exhaustivité des états financiers	S'assurer que toutes les subventions (monétaires et non monétaires) sont enregistrées dans la comptabilité	Le responsable du service financier établit, en collaboration avec les services, une liste de toutes les subventions monétaires et non monétaires octroyées par la commune. Le service financier vérifie annuellement par sondage les écritures correspondantes. Le responsable du service financier effectue une comparaison budgétaire avec l'exercice précédent et analyse les différences matérielles avec les services concernés.	(*)